Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20201208-201208-34-DE Date de télétransmission : 10/12/2020 Date de réception préfecture : 10/12/2020

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE DE FLOIRAC EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 8 décembre 2020

Objet

Permis Citoyen -Attribution de subventions individuelles

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 décembre 2020 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE EST DE:

33

M. BOURIGAULT - Mme LACUEY - M. GALAN - Mme COLLIN - Mme CHEVAUCHERIE -M. IGLESIAS - Mme BARBOT - M. MEYRE - M. DESCLAUX DE LESCAR - Mme SABI - Mme GRENOUILLEAU - Mme BIJOUX - Mme BONNAL - M. BAGILET - Mme PROUHET - M. BUNEL - M. SAILHAN - Mme DURLIN - M. MEHERZI - Mme ADENIS - M. JUIF - Mme FRENEL - M. CALT - Mme ARNOLD - M. SINSOU - Mme CASTAGNET - M. LEDOUX

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CAVALIERE à M. BOURIGAULT – M. DROILLARD à M. BUNEL Mme ALFONSI à Mme COLLIN - Mme SOLA à Mme LACUEY

Absent:

M. ASFOR

Mme Nathalie LACUEY a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 27 octobre 2014, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer, sous conditions, des aides aux jeunes Floiracais pour obtenir le permis de conduire.

Conformément à cette délibération, Monsieur le Maire rappelle la procédure :

Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20201208-201208-34-DE Date de télétransmission : 10/12/2020 Date de réception préfecture : 10/12/2020

Les candidats remplissent un dossier de demande sous conditions de critères. Si celui-ci est retenu, ils sont appelés à présenter leur projet devant la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion Emploi, Solidarités Internationales, Numérique.

En fonction de cette présentation, la Commission propose ou non, une aide financière de 500€ à 800€.

Après présentation par les postulants de leur projet professionnel les avis de la Commission sont récapitulés dans le tableau suivant :

Identité du candidat	Décision de	Montant alloué
	principe	
MANVELOVA Liana	800,00	800,00
ROJAS Deqin-Malik	800,00	800,00
SARDHINA GONCALVES Andreia	800,00	800,00

Il est proposé au Conseil Municipal d'entériner les avis de la Commission.

Vu la délibération du 27 octobre 2014;

Vu l'avis de la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion et Emploi, Solidarités Internationales et Numérique en date du 18 novembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

ENTERINE les avis de la commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion Emploi, Solidarités Internationales, Numérique du 13 novembre 2020,

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

Identité	Montant
MANVELOVA Liana	800,00
ROJAS Deqin-Malik	800,00
SARDHINA GONCALVES Andreia	800,00

DIT que les crédits sont inscrits au BP 2020.

Nombre de votants : 32 Suffrages exprimés : 32

> Pour: 32 Contre: Abstention:

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus Et ont signé au registre les membres présents

> POUR EXTRAIT CONFORME : A la Mairie de FLOIRAC, le 9 décembre 2020